Synthèse du guide FNTV
Faire plus avec moins

Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires croissantes, l'urgence écologique, les évolutions démographiques et les difficultés de recrutement, les acteurs de la mobilité sont confrontés à une même exigence : répondre à des besoins de déplacements toujours plus importants avec des ressources de plus en plus maîtrisées.

Des réponses agiles et efficientes sont déployées dans les territoires et méritent une juste intégration dans le bouquet des autorités organisatrices des mobilités pour répondre à ce contexte, tout en maintenant ou développant un niveau élevé de services. Tout ou partie de ces réponses reposent sur huit leviers d'action qui peuvent contribuer à améliorer la qualité du service et à renforcer l'attractivité des mobilités collectives et partagées :

La multimodalité, outil de maillage et d'équité territoriale, permet de proposer une offre fréquente, fiable, dotée d'une amplitude horaire attractive, grâce à la complémentarité entre les différents modes de transport (covoiturage, transport à la demande, autocar, train). Elle contribue à améliorer la qualité de service et à inciter à l'utilisation des transports collectifs comme alternative à l'autosolisme.

L'optimisation du financement des solutions de mobilité et l'allongement de la durée des contrats, en orientant les investissements vers les solutions les plus adaptées aux besoins du territoire, nécessite d'apprécier le coût complet des différentes solutions de mobilité et l'échelle de déploiement pertinente pour les habitants, tout en mutualisant son pilotage et les dépenses liées.

L'intégration de leviers organisationnels s'appuie sur un échange et une coordination entre les autorités organisatrices et leurs opérateurs de transports concernant les solutions à déployer pour répondre aux besoins.

L'intégration de leviers techniques et méthodologiques permet de mutualiser des actions en développant les algorithmes adéquats, ou encore en mettant en place des méthodologies d'accompagnement des AOM.

La gouvernance territoriale, requière la coordination de plusieurs collectivités autour d'un portage politique clair, d'un pilotage opérationnel et d'un partage lisible des rôles et du financement. Elle permet également de mutualiser certaines actions et de construire un réseau commun afin de faire émerger des services plus ambitieux.

La mesure de l'efficacité du projet avant le lancement du service, contribue à aligner les objectifs politiques, opérationnels et financiers du projet et de garantir que l'offre proposée et les besoins réels du territoire se rejoignent.

La temporalité est essentielle pour penser et déployer les mobilités, depuis la phase de réflexion stratégique jusqu'à celle du déploiement opérationnel de chaque projet.

L'appropriation des solutions de mobilité par toutes les populations à travers le déploiement d'actions de **marketing et de communication**, de manière ajustée selon les phases du projet et les cibles facilite l'adoption des nouvelles solutions.



fntv
fédération nationale des transports de voyageurs

fntv.fr